

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAC 243** Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs tripartite établie entre la Ville de Paris, l'État (DRAC) et l'association Bétonsalon (13e-15e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose la signature d'une convention d'objectifs avec l'association Bétonsalon (13e-15e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la passation d'une convention pluriannuelle d'objectifs établie entre l'association Bétonsalon, la Ville de Paris et l'État, Ministère de la Culture (Drac Ile-de-France).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**